

DREAL

Pays de la Loire

observatoire
social régional
des transports

décembre
2012

Tableau de bord du social
Transports routiers
de voyageurs
Édition 2012



**OUTILS
ET REPÈRES**

Collection

n° 24



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Sommaire

① Contexte démographique et économique	1
② Fréquentation des transports collectifs routiers	2
③ Immatriculations et parc	4
④ Appareil productif et emploi	6
⑤ Marché du travail	10
⑥ Durée de travail et rémunérations	11
⑦ Accidents du travail et sécurité routière	12
⑧ Formation et entrée dans la profession	14
Annexe : l'Observatoire social régional des transports	16

Sauf mention contraire (cf. page 11), les données présentées ci-après sont celles des Pays de la Loire.



Ce 2^{ème} Tableau de bord du social a été élaboré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à la demande de l'Observatoire social régional des transports (cf. page 16). Il présente de nombreux indicateurs relatifs à la situation sociale dans les transports routiers de voyageurs. Son objectif est de fournir aux partenaires sociaux une base d'informations communes.

Document consultable
et téléchargeable sur le site
de la DREAL à l'adresse suivante :
http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=800

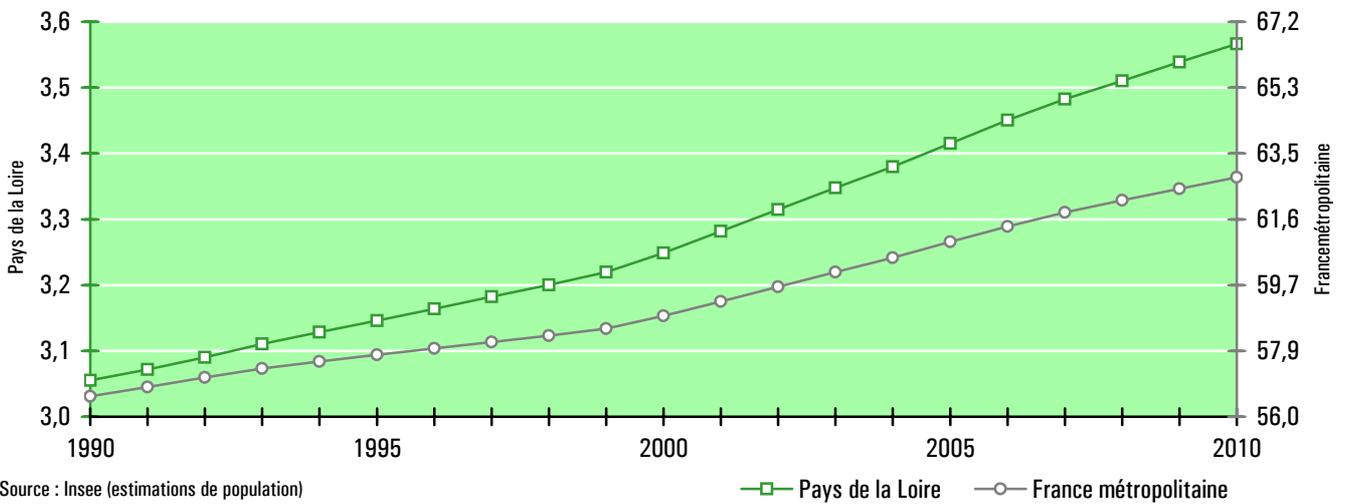
1 Contexte démographique et économique

Population (au 1^{er} janvier)

	1990	1995	2000	2005	2009	2010
Loire-Atlantique	1 050 539	1 096 033	1 146 058	1 218 810	1 266 358	1 277 320
Maine-et-Loire	704 668	720 569	736 867	761 529	780 082	784 225
Mayenne	277 748	281 443	286 970	296 884	305 147	306 850
Sarthe	513 280	522 462	532 765	550 067	561 050	563 550
Vendée	508 962	525 250	546 334	588 101	626 411	634 741
Pays de la Loire	3 055 197	3 145 757	3 248 994	3 415 391	3 539 048	3 566 686
Pays de la Loire / France	5,40 %	5,45 %	5,52 %	5,60 %	5,67 %	5,68 %

Source : Insee (résultats provisoires pour 2010)

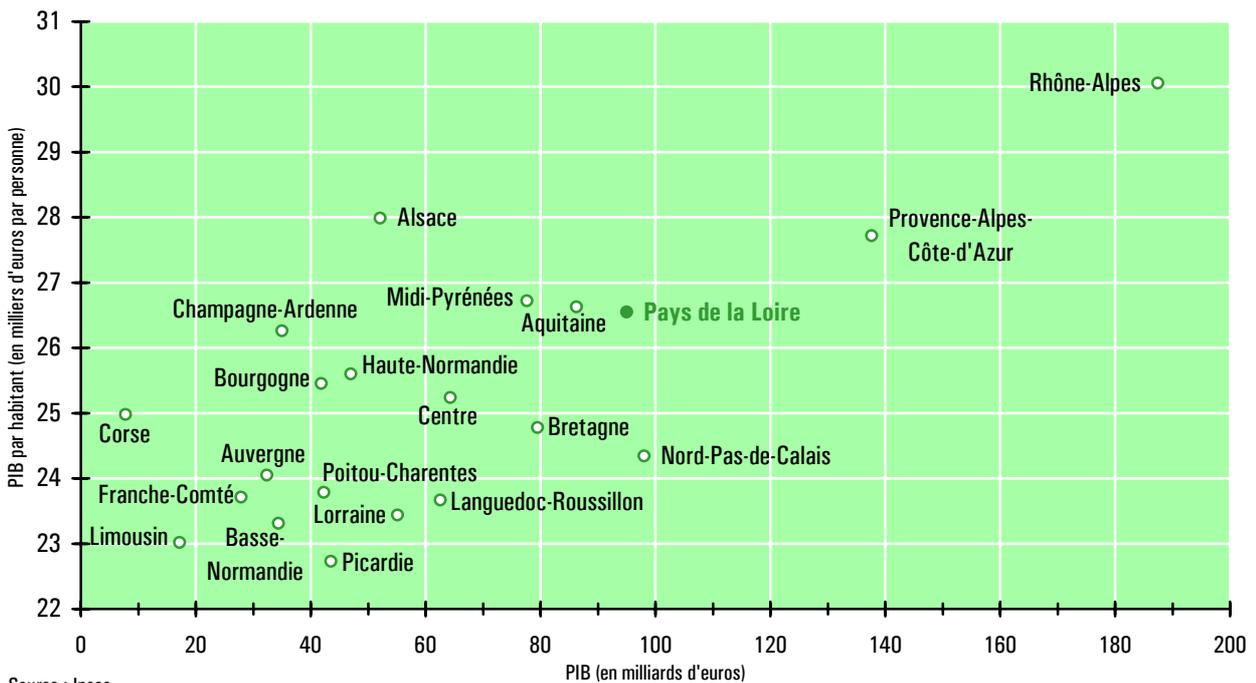
Population (en millions d'habitants, au 1^{er} janvier)



Source : Insee (estimations de population)

Produits intérieurs bruts régionaux en 2010

(en euros courants, hors Île-de-France)



Source : Insee

2 Fréquentation des transports collectifs routiers

Organisation institutionnelle des transports collectifs

Les lois de décentralisation et la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) ont, dans les années 1980, confié la compétence et la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports collectifs de personnes aux diverses collectivités territoriales :

- les collectivités urbaines financent et organisent les transports en commun sur leur périmètre ;
- les Départements sont responsables de l'ensemble des transports routiers interurbains, hors réseau TER ;
- la Région, autorité organisatrice à part entière, gère le réseau TER, dont une partie est constituée de lignes routières.

2.1 Réseaux de transport collectif urbain

Nombre de voyages effectués dans les réseaux de transport collectif urbain

	1990	1995	2000	2005	2008	2009	2010
Angers	21 890	23 284	25 987	26 418	27 659	26 914	25 977
Château-Gontier *			14				
Cholet	1 958	2 430	2 968	3 525	4 046	4 142	4 284
Fontenay-le-Comte			65	84	71	71	71
La Roche-sur-Yon **	2 168	2 276	2 212	2 139	2 168	2 216	2 214
Laval	6 822	6 909	6 988	7 100	7 724	7 862	7 968
Le Mans	24 451	24 681	23 098	23 400	23 563	23 908	23 932
Les Sables-d'Olonne		336	370	352	310	296	301
Mayenne			9	9	26	26	26
Nantes	68 185	84 344	83 228	99 834	112 793	112 720	113 127
Sablé-sur-Sarthe	72	64	57	52	123	97	97
Saint-Nazaire	3 437	5 770	5 777	5 469	5 189	5 311	5 639
Saumur	1 296	1 083	1 080	586	1 590	1 556	1 546
Pays de la Loire	130 279	151 177	151 852	168 968	185 262	185 119	185 182

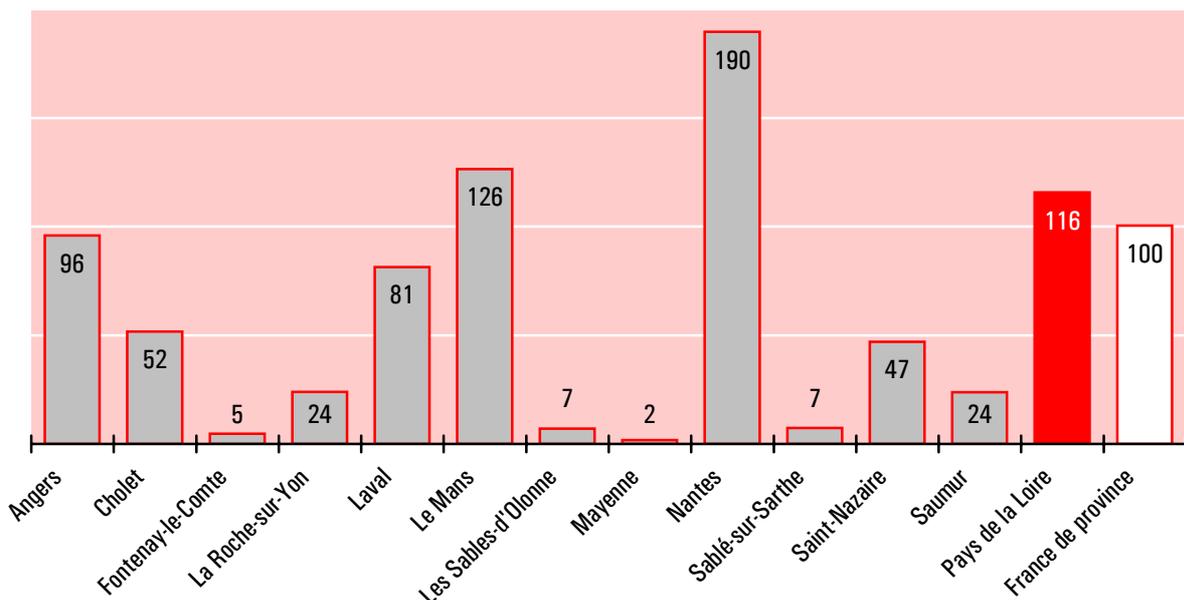
* Réseau ayant cessé de fonctionner en 2003

** Série rétroalée suite au changement d'exploitant intervenu en 2010

Unité : millier de voyages

Sources : CETE, Certu

Nombre de voyages par habitant des réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire en 2010



Sources : CETE, Certu

2.2 Transports scolaires interurbains

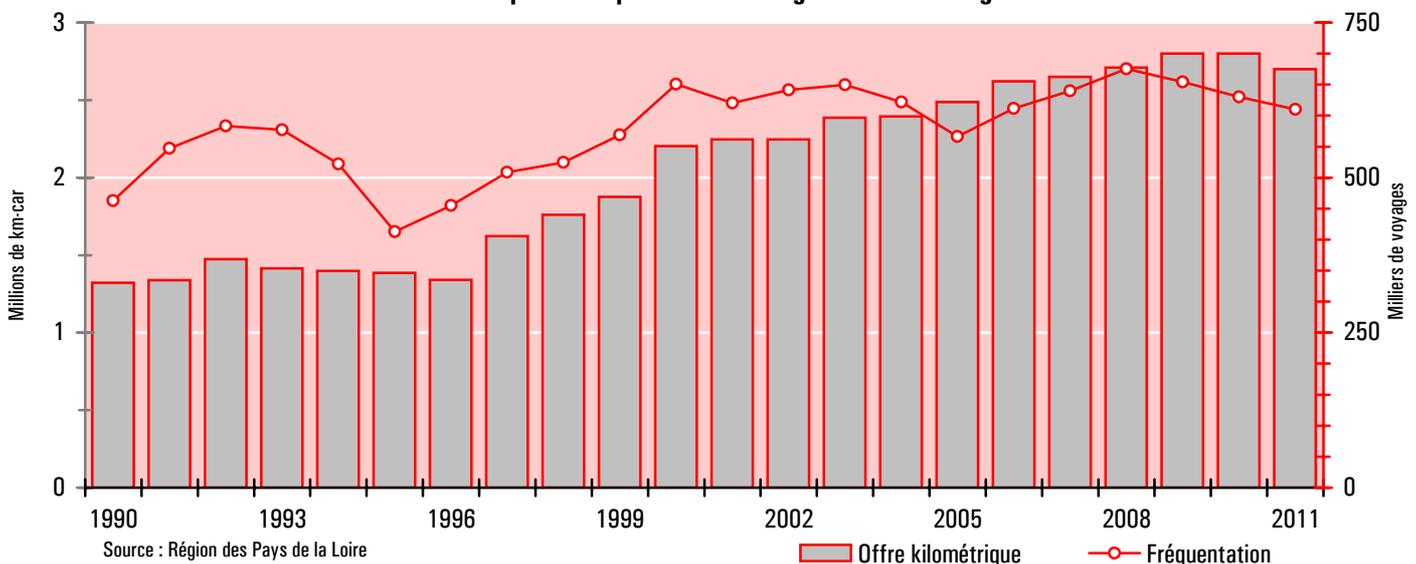
Les lignes et circuits d'autocars gérés par les Conseils généraux sont constitués de services réguliers ordinaires (SRO) et de services à titre principal scolaire (SATPS), assurant la desserte des établissements d'enseignement.

Les scolaires constituent la clientèle majoritaire des SRO (entre 80 % et 90 % de la fréquentation selon les départements). De fait, une part importante des lignes ne fonctionne pas en période de vacances scolaires. D'autre part, si les SATPS sont, en théorie, accessibles à tous types d'usagers, la très bonne adaptation de ces services aux besoins des scolaires (horaires, itinéraires et périodes de fonctionnement) ainsi que les taux de remplissage des véhicules sont autant d'éléments dissuasifs pour d'autres clientèles.

Il n'existe pas de source statistique, de qualité suffisante, permettant de caractériser finement l'usage des transports scolaires interurbains. La fréquentation des réseaux départementaux d'autocars est ainsi mal connue. On estime néanmoins qu'en Pays de la Loire plus de 130 000 collégiens et lycéens empruntent chaque jour les lignes routières gérées par les Conseils généraux.

2.3 Lignes régionales (TER et autres lignes routières)

Offre kilométrique et fréquentation des lignes routières régionales



Fréquentation des principales lignes routières régionales

	1990	1995	2000	2005	2009	2010	2011
Nantes / Noirmoutier			58	89	118	117	127
Le Mans / Saumur	178	198	244	146	129	119	122
Nantes / Cholet			47	52	82	82	85
Fontenay-le-Comte / Niort	56	36	41	38	47	43	43
La Roche-sur-Yon / Bressuire	40	25	33	30	34	37	39
La Roche-sur-Yon / La Rochelle	80	47	47	37	40	37	36
Angers / Laval				29	34	34	36
Nantes / Saint-Jean-de-Monts			14	19	23	27	34
Nantes / Saint-Gilles-Croix-de-Vie	107	31	62	62	67	60	26
Nantes / Laval			20	20	23	22	22
La Roche-sur-Yon / Les Sables-d'Olonne			9	12	21	15	17
Angers / Châteaubriant		10	13	13	14	14	15
Saint-Nazaire / Redon		11	34	8	10	9	7
Ensemble des lignes routières	463	413	650	566	654	630	610

Unité : milliers de voyageurs

Source : Région des Pays de la Loire

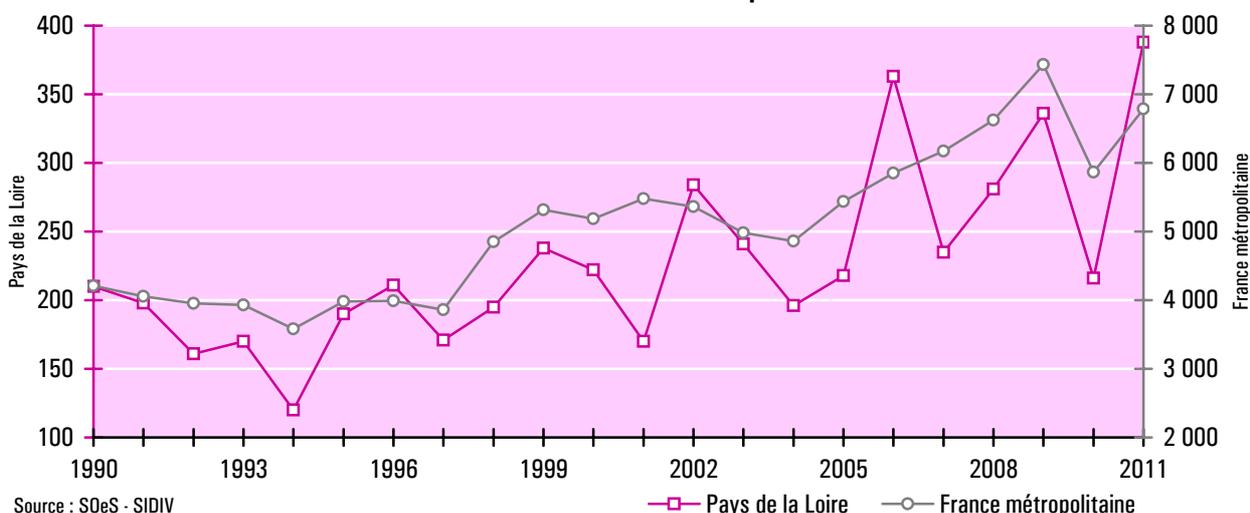
3 Immatriculations et parc

Immatriculations des autobus et autocars neufs

	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Loire-Atlantique	88	103	86	51	49	50
Maine-et-Loire	30	19	45	71	58	119
Mayenne	14	10	20	23	14	9
Sarthe	52	22	38	32	12	21
Vendée	26	36	33	41	83	189
Pays de la Loire	210	190	222	218	216	388
Région / France	5,0%	4,8%	4,3%	4,0%	3,7%	5,7%

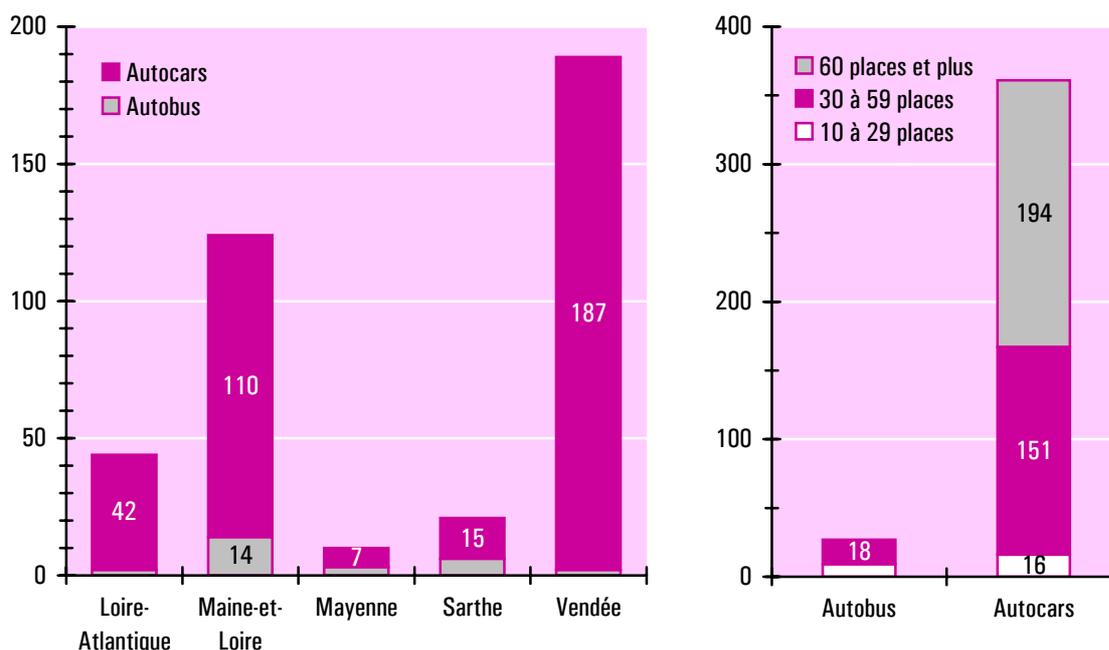
Source : SOeS - Système d'information décisionnel sur les immatriculations de véhicules (données 2010 et 2011 provisoires)

Evolution des immatriculations des autobus et autocars neufs depuis 1990



Source : SOeS - SIDIV

Répartition des immatriculations des autobus et autocars neufs en 2011



Source : SOeS - Système d'information décisionnel sur les immatriculations de véhicules (données provisoires)

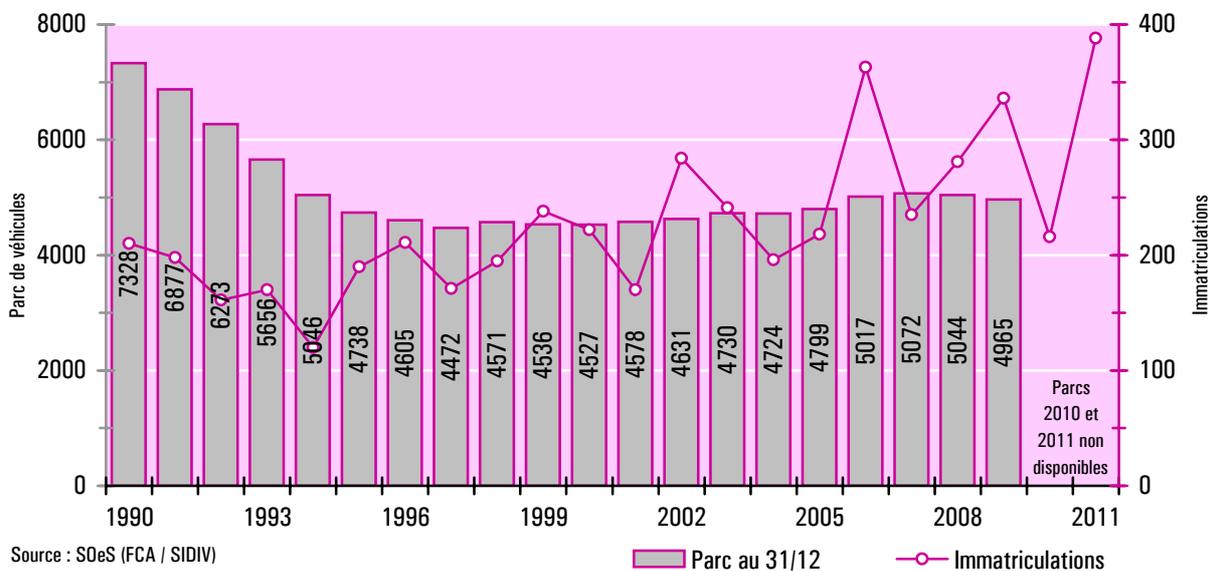
Parc des autobus et autocars (au 31 décembre)

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Loire-Atlantique	2 558	1 921	1 644	1 798	1 977	1 949
Maine-et-Loire	1 730	1 038	1 014	1 047	1 030	1 013
Mayenne	559	310	380	396	404	380
Sarthe	1 375	714	569	578	602	601
Vendée	1 106	755	920	980	1 031	1 022
Pays de la Loire	7 328	4 738	4 527	4 799	5 044	4 965
Région / France	5,2%	5,2%	5,3%	5,3%	5,4%	5,5%

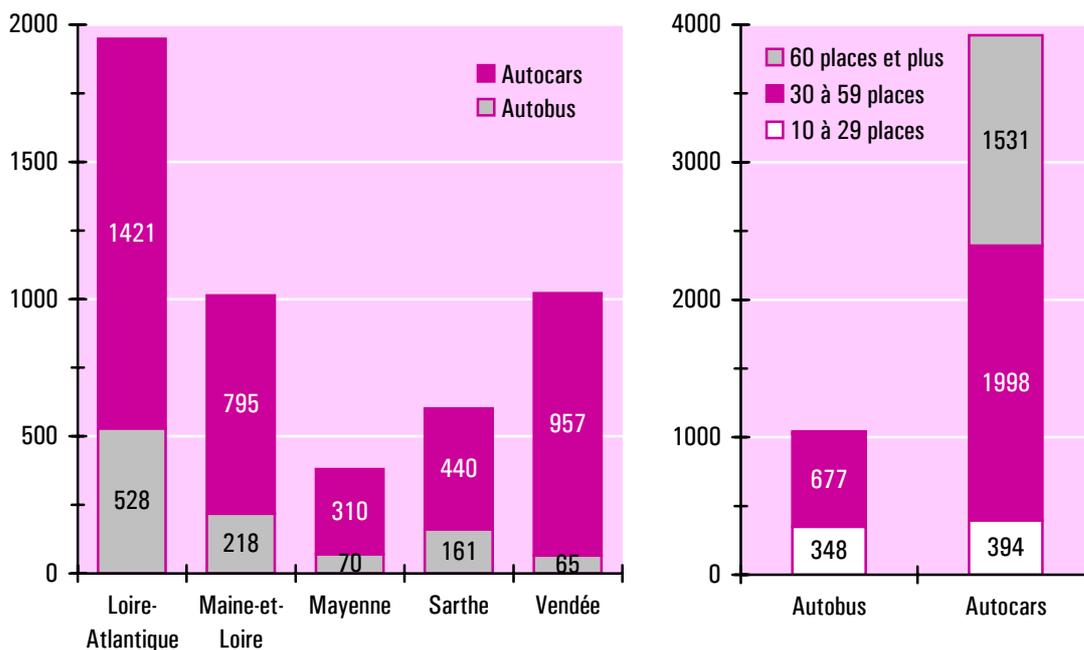
Champ : véhicules de moins de 20 ans d'âge

Source : SOeS - Fichier central des automobiles (données au 31 décembre 2010 et 2011 non disponibles)

Parc et immatriculations des autobus et autocars depuis 1990



Répartition du parc des autobus et autocars au 31 décembre 2009



4 Appareil productif et emploi

Entreprises, établissements et effectifs (au 31 décembre) du secteur des transports routiers de voyageurs en Pays de la Loire

Nombre d'entreprises	1995	2000	2005	2008	2009	2010
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	58	6	10	12	14	13
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	104	77	65	52	50	52
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	43	43	33	44	51	50
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	205	126	108	108	115	115
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	665	666	712	762	769	768
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	870	792	820	870	884	883

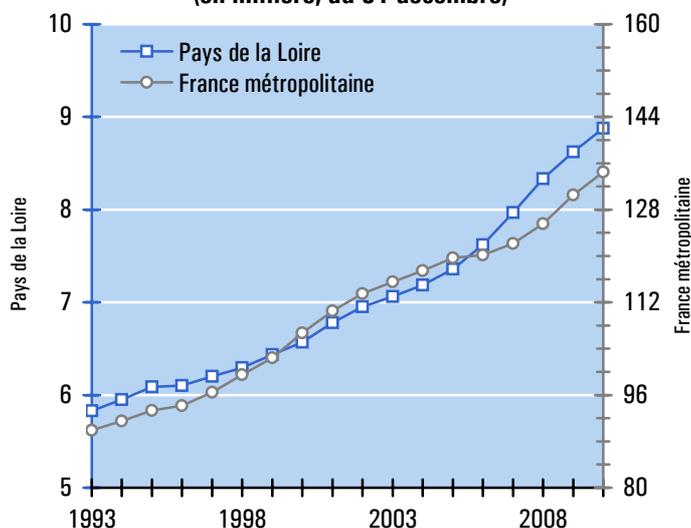
Nombre d'établissements	1995	2000	2005	2008	2009	2010
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	60	16	18	27	28	26
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	146	126	102	117	115	110
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	71	62	69	94	97	99
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	277	204	189	238	240	235
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	715	718	784	850	864	854
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	992	922	973	1 088	1 104	1 089

Effectifs salariés	1995	2000	2005	2008	2009	2010
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	2 623	2 819	2 959	3 257	3 278	3 347
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	2 332	2 457	2 511	2 198	2 362	2 364
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	1 132	1 293	1 889	2 878	2 983	3 165
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	6 087	6 569	7 359	8 333	8 623	8 876
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	360	431	511	438	440	503
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	6 447	7 000	7 870	8 771	9 063	9 379

NAF rév. 2 (niveau A 732)

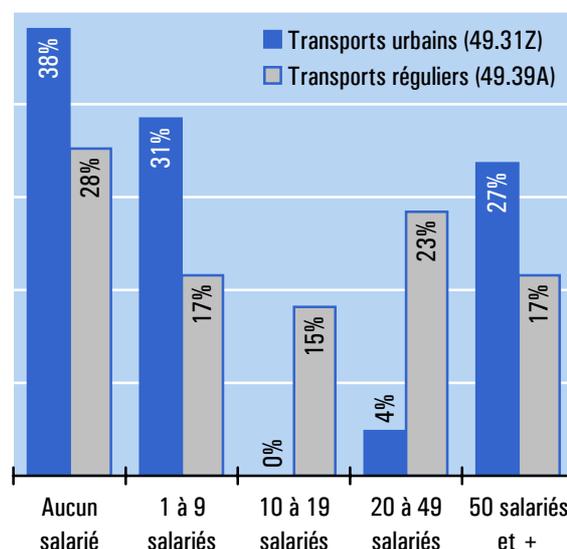
Sources : SOeS - INSEE (fichier SIRENE), Pôle emploi

Effectifs salariés du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint) (en milliers, au 31 décembre)



Source : Pôle emploi (résultats provisoires pour 2010)

Répartition des établissements de transport routier de voyageurs par tranches d'effectif salarié au 31 décembre 2010

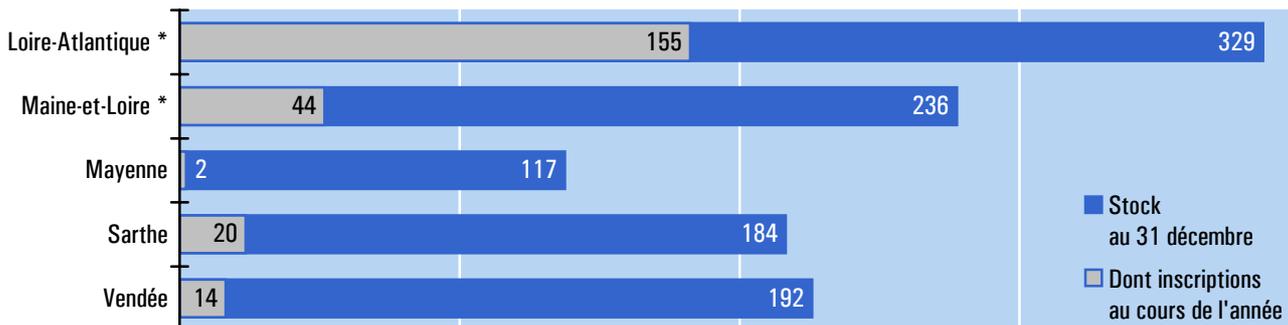


Source : INSEE - NAF rév. 2 (niveau A 732)

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" (au 31 décembre)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Loire-Atlantique		268	195	193	181	180	181	329
Maine-et-Loire	Données	214	195	192	201	208	214	236
Mayenne	non	112	102	108	115	118	118	117
Sarthe	disponibles	172	158	157	158	171	178	184
Vendée		199	179	180	177	185	188	192
Pays de la Loire		965	829	830	832	862	879	1 058

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" en 2011



* L'augmentation du nombre d'inscriptions s'explique par un appel d'offres de la SNCF auprès des taxis, leur demandant de figurer au registre "Voyageurs".

Titres détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)

Licence communautaire	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Licences	Non	111	111	102	101	92	92	90
Copies conformes	disponible	4 459	4 367	4 630	4 495	4 284	4 258	4 746

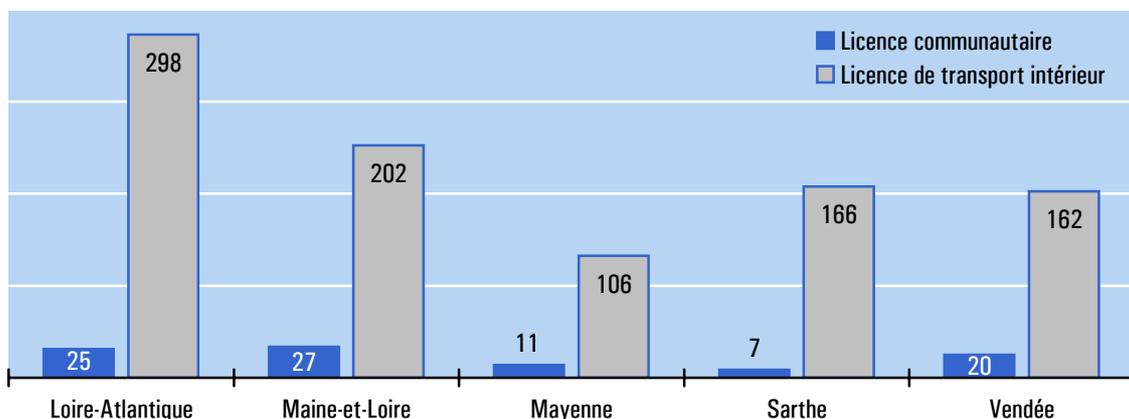
Licence de transport intérieur	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Licences	Non	359	773	790	809	832	838	934
Copies conformes	disponible	962	2 300	2 679	2 872	2 908	2 927	3 022

Licence communautaire : délivrée aux entreprises de transport public routier de personnes utilisant des autobus ou des autocars

Licence de transport intérieur : délivrée aux entreprises de transport public utilisant des véhicules de moins de dix places (taxis, ambulanciers, ...)

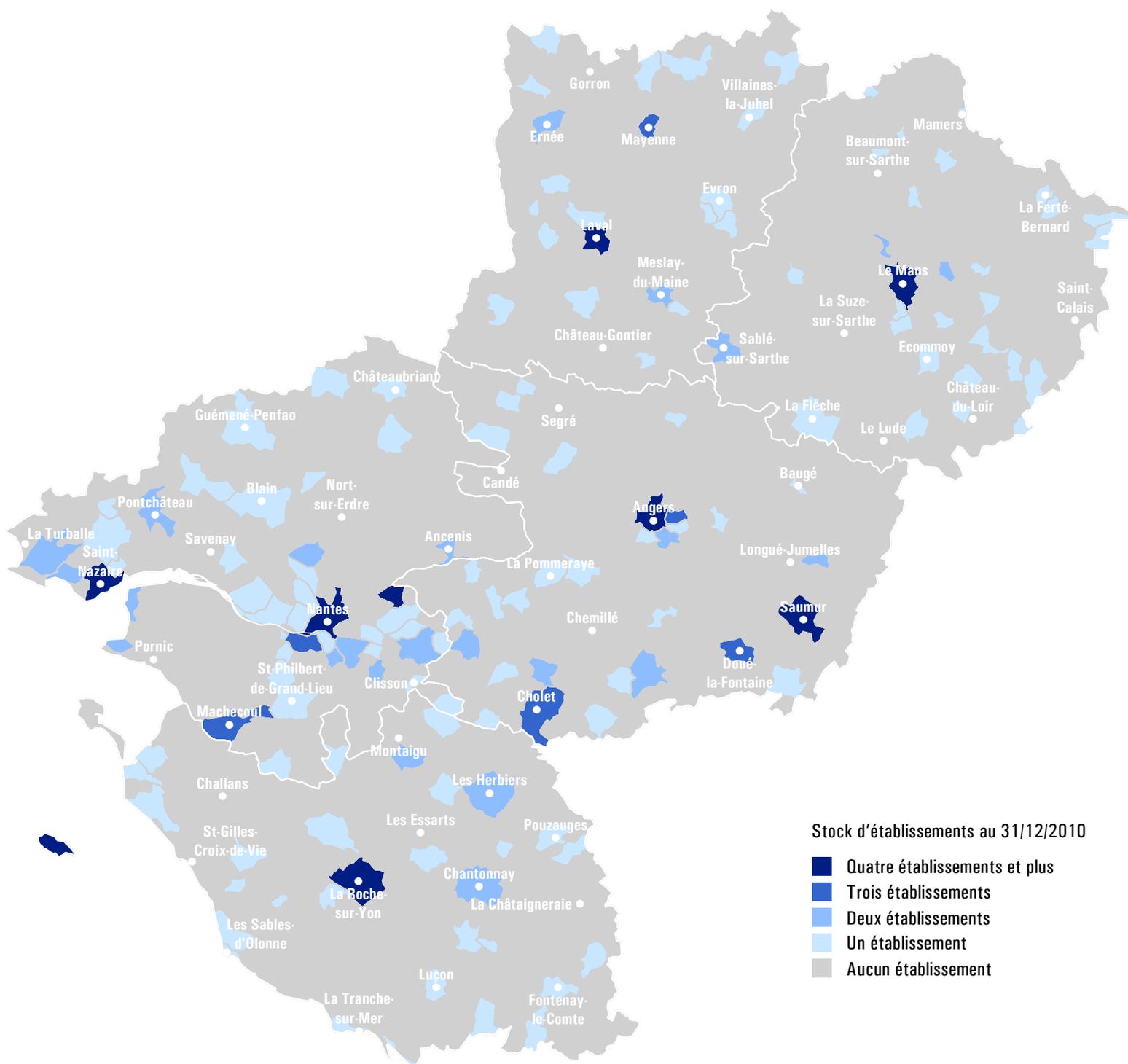
Copie conforme : copie de la licence attribuée à chaque véhicule de l'entreprise

Répartition des licences par département au 31 décembre 2011



Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

**Localisation communale des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2010**

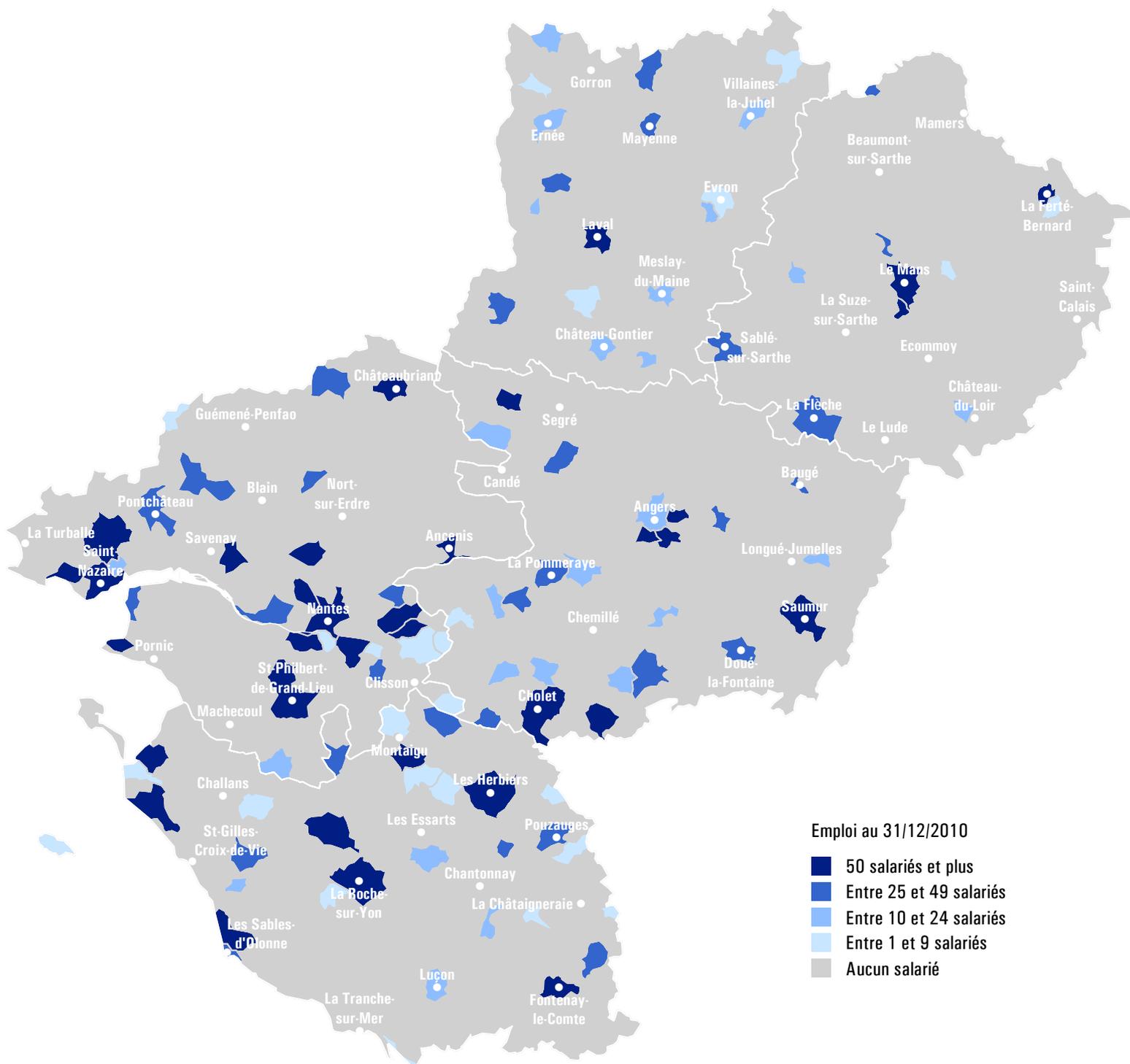


R.E.E. (Répertoire des Entreprises et des Établissements) / SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements)

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : INSEE

**Localisation communale de l'emploi salarié des établissements
du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
au 31 décembre 2010**



Emploi salarié du secteur privé (résultats provisoires)

Champ : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Source : Pôle emploi

Marché du travail

Demands d'emploi dans les métiers de la conduite routière de voyageurs selon le département de résidence (au 31 décembre)

	2011			Evolution 2011 / 2010		
	Conducteurs de particuliers *	Conducteurs de TC **	Ensemble	Conducteurs de particuliers *	Conducteurs de TC **	Ensemble
Loire-Atlantique	263	224	487	+ 11 %	- 12 %	- 1 %
Maine-et-Loire	198	115	313	+ 15 %	0 %	+ 9 %
Mayenne	58	43	101	+ 18 %	+ 34 %	+ 25 %
Sarthe	129	87	216	+ 16 %	0 %	+ 9 %
Vendée	144	119	263	+ 9 %	+ 40 %	+ 21 %
Pays de la Loire	792	588	1 380	+ 13 %	+ 2 %	+ 8 %
France métropolitaine	16 579	13 485	30 064	+ 12 %	+ 6 %	+ 9 %

* Réalisent des prestations de transport de personnes (y compris malades et blessés) au moyen de véhicules légers (de capacité inférieure à dix places).

** Réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs (y compris ramassage scolaire). Conduisent des véhicules de plus de neuf places (bus ou cars).

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Champ : codes J1305, N4102 et N4103 du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Nomenclature des professions de Pôle emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Demands d'emploi au 31 décembre 2011 selon le sexe, l'âge et l'ancienneté d'inscription à Pôle emploi

Conducteurs de particuliers		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Sexe	Homme	159	105	35	72	84	455
	Femme	104	93	23	57	60	337
Âge	Moins de 25 ans	24	14	2	4	8	52
	De 25 à 49 ans	166	125	39	85	82	497
	50 ans et plus	73	59	17	40	54	243
Durée	Moins de 12 mois	151	99	37	73	93	453
	12 à 23 mois	61	48	11	31	33	184
	24 mois et plus	51	51	10	25	18	155
Total N4102 et J1305		263	198	58	129	144	792

Conducteurs de transport en commun		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Sexe	Homme	142	79	29	61	82	393
	Femme	82	36	14	26	37	195
Âge	Moins de 25 ans	3	3	0	2	4	12
	De 25 à 49 ans	130	67	18	60	57	332
	50 ans et plus	91	45	25	25	58	244
Durée	Moins de 12 mois	116	62	21	41	70	310
	12 à 23 mois	45	27	10	25	22	129
	24 mois et plus	63	26	12	21	27	149
Total N4103		224	115	43	87	119	588

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

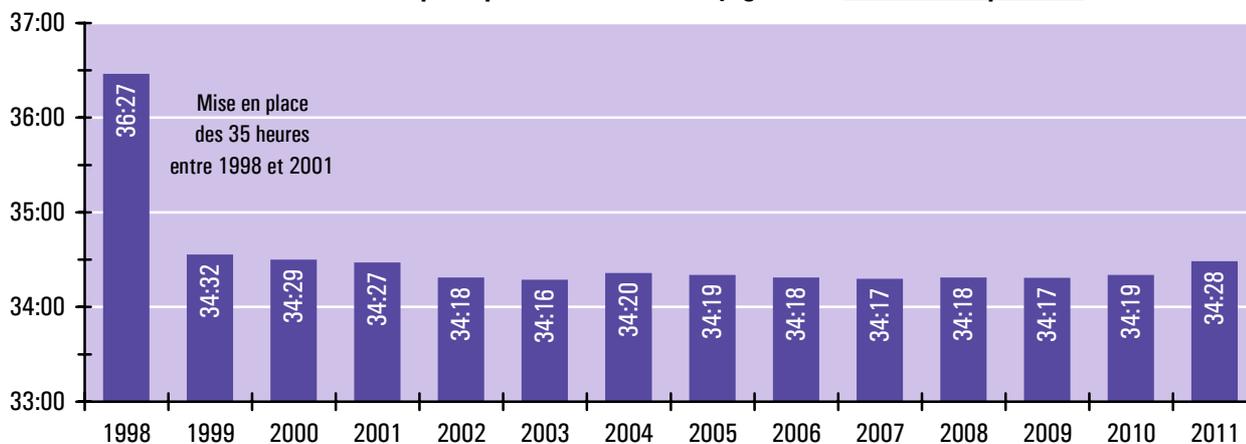
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

6 Durée de travail et rémunérations



Les données de cette page ne concernent pas les Pays de la Loire.

Durée moyenne effective de travail hebdomadaire dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine



Source : UTP (Union des Transports Publics)

Rémunération mensuelle * des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine

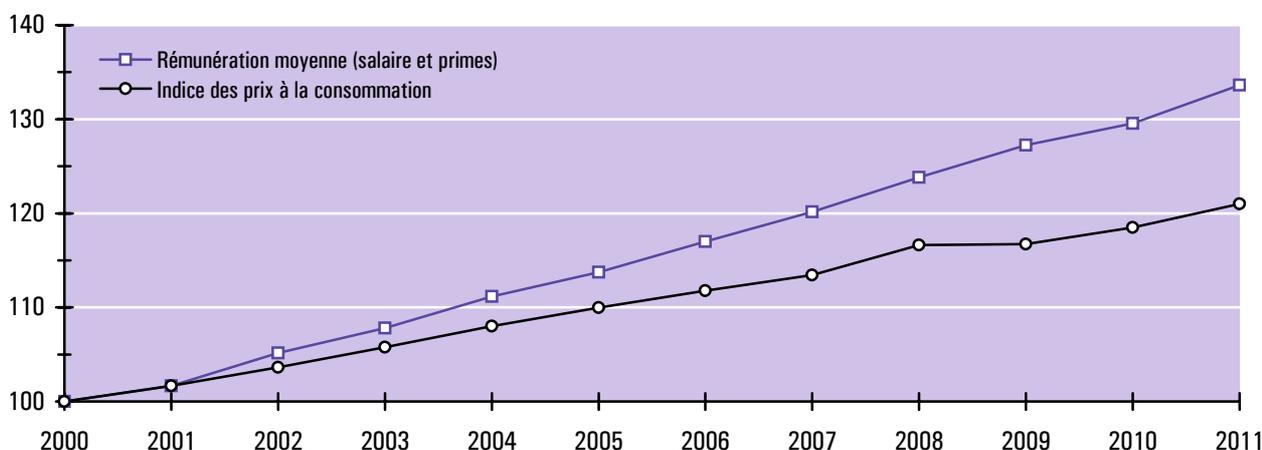
	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011
A l'embauche	1 669 €	1 906 €	2 010 €	2 072 €	2 130 €	2 165 €	2 235 €
Après 13 mois d'ancienneté	1 795 €	2 040 €	2 151 €	2 217 €	2 279 €	2 316 €	2 391 €
Après 10 ans d'ancienneté	1 927 €	2 185 €	2 307 €	2 374 €	2 439 €	2 482 €	2 560 €
Après 25 ans d'ancienneté	2 101 €	2 392 €	2 536 €	2 614 €	2 687 €	2 745 €	2 827 €
Moyenne **	1 873 €	2 131 €	2 251 €	2 319 €	2 384 €	2 427 €	2 503 €

* Rémunération : salaire mensuel et primes ramenées au mois

** Moyenne arithmétique des quatre catégories d'ancienneté

Source : UTP (Union des Transports Publics)

Evolution de la rémunération des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine (base 100 en 2000)



Sources : UTP (Union des Transports Publics), INSEE

➤ Accidents du travail et sécurité routière

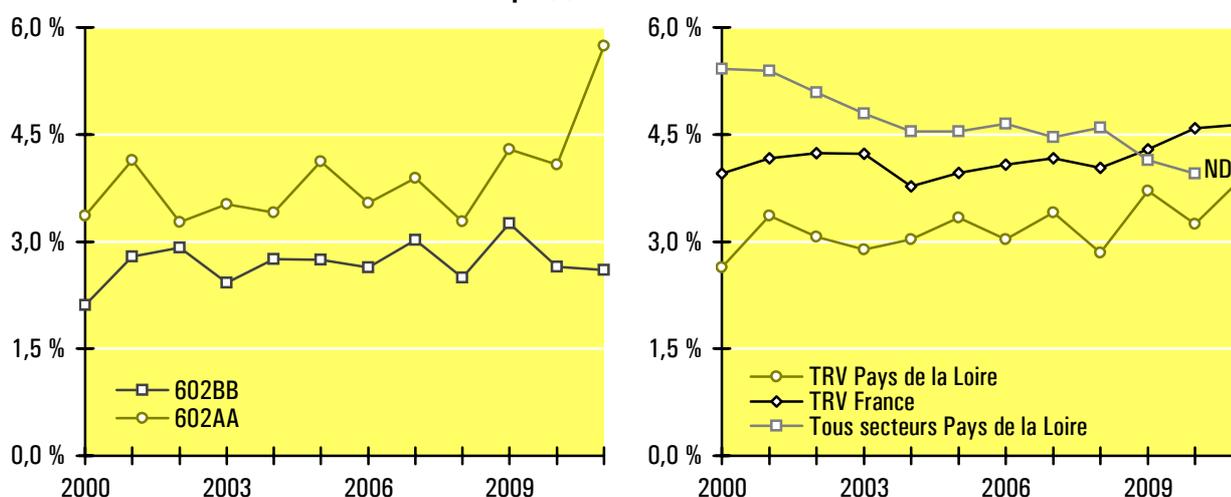
Statistiques technologiques (1) des accidents du travail dans les transports routiers de voyageurs (groupes de risques 602AA et 602BB)

	2000	2005	2008	2009	2010	2011
Nombre d'accidents avec arrêt	162	225	203	274	253	299
Nombre d'accidents avec I.P. (2)	13	17	14	6	16	14
Nombre de décès	1	-	1	-	-	-
Nombre de journées perdues	8 519	12 173	11 563	11 920	13 715	14 455
Taux de risque (3)	2,6 %	3,3 %	2,8 %	3,7 %	3,2 %	3,9 %

Non compris : accident du trajet et travailleurs indépendants (non salariés) pour lesquels le risque d'accident du travail n'est pas couvert.

Source : CARSAT Pays de la Loire (valeurs 2010 semi-définitives et 2011 provisoires)

Taux de risque (3) des accidents du travail avec arrêt



602AA : Transports urbains de voyageurs

602BB : Transports routiers interurbains de voyageurs

Statistiques conjoncturelles (4) des accidents du travail et du trajet dans les transports routiers de voyageurs

Ensemble des accidents	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents du trajet *	41	40	49	46	52	41
Accidents de mission **	34	45	34	57	82	74
Autres accidents ***	253	285	260	295	352	424
Ensemble	328	370	343	398	486	539

Accidents mortels	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Accidents du trajet *						
Accidents de mission **						
Autres accidents ***			1			
Ensemble			1			

* Accidents survenus entre le lieu de travail et le domicile du salarié ou son lieu de déjeuner (pendant le trajet aller ou retour)

** Accidents survenus à l'occasion de déplacements pour le compte de l'employeur (accidents de la circulation, glissades et chutes lors du trajet ...)

*** Accidents survenus en un lieu fixe (principalement au cours des opérations de chargement et de déchargement des bagages)

Source : CARSAT Pays de la Loire

(1) Les statistiques technologiques dénombrent, selon leur date d'indemnisation, les accidents ayant entraîné une interruption de travail d'au moins une journée.

(2) Accidents ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente partielle (I.P.P.), soit le décès.

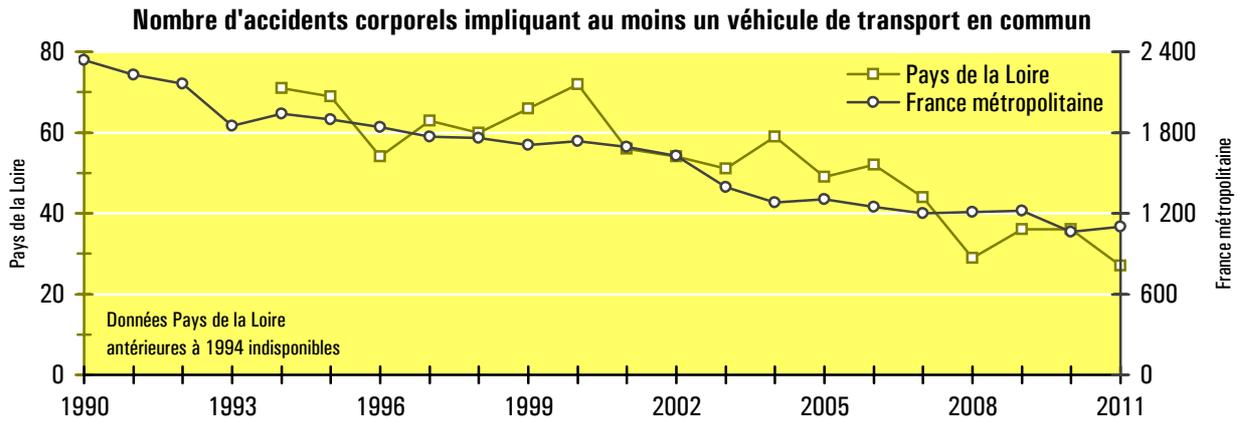
(3) Taux de risque : nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 100 salariés.

(4) Les statistiques conjoncturelles dénombrent, selon leur date de survenance, l'ensemble des accidents du travail.

Accidents corporels de la route impliquant au moins un véhicule de transport en commun de voyageur (survenus sur le territoire des Pays de la Loire)

	1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011
Loire-Atlantique	19	25	20	13	10	9	9
Maine-et-Loire	14	17	17	12	17	21	12
Mayenne	7	2	1	2	1	-	1
Sarthe	17	20	7	2	6	2	5
Vendée	12	8	4	-	2	4	-
Pays de la Loire	69	72	49	29	36	36	27
Région / France	3,7 %	4,2 %	3,8 %	2,4 %	3,0 %	3,4 %	2,5 %

Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)



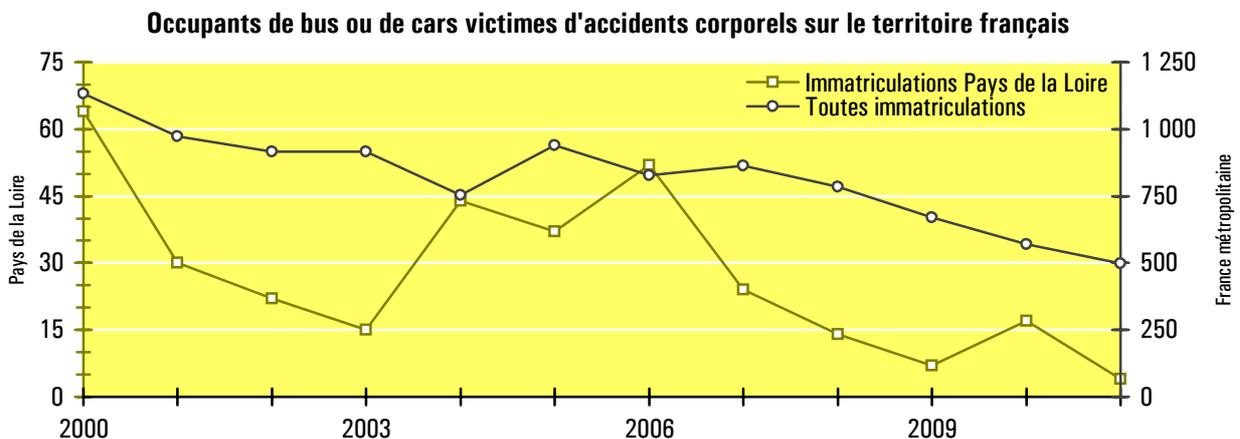
Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

Caractéristiques des accidents corporels impliquant au moins un véhicule de transport en commun (accidents survenus sur le territoire français, bus ou cars immatriculés dans les Pays de la Loire)

	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'accidents	70	46	42	29	31	36	22
Nombre de victimes	139	79	71	43	41	53	32
Tués	9	4	4	2	2	3	2
Blessés	130	75	67	41	39	50	30
Nb d'occupants * TC	64	37	24	14	7	17	4
Tués	2	-	-	-	-	-	-
Blessés	62	37	24	14	7	17	4

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

* Occupants : conducteurs et passagers



Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

8 Formation et entrée dans la profession

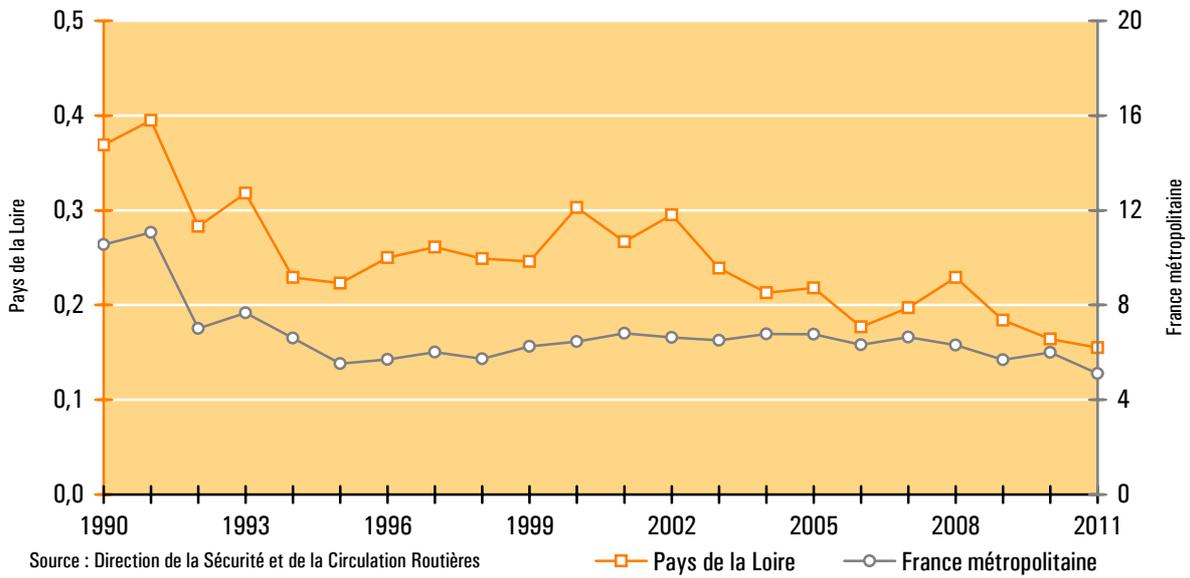
Permis de conduire transports en commun (D) délivrés

	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Loire-Atlantique	140	96	180	81	38	67
Maine-et-Loire	97	56	47	56	54	43
Mayenne	41	29	12	9	1	-
Sarthe	43	16	29	46	29	25
Vendée	48	26	35	26	42	20
Pays de la Loire	369	223	303	218	164	155
Région / France	3,5 %	4,0 %	4,7 %	3,2 %	2,7 %	3,0 %

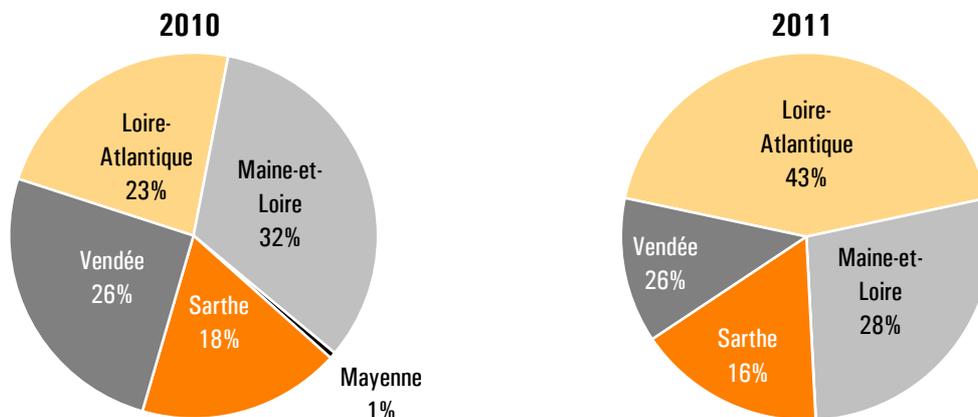
Champ : permis transport en commun délivrés par les préfetures (hors brevets militaires de conduite et titres professionnels)

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Permis de conduire transports en commun délivrés (en milliers)



Répartition par département des délivrances de permis de conduire transports en commun



Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (permis délivrés au titre des examens professionnels non compris)

Formation obligatoire des conducteurs routiers de voyageurs en Pays de la Loire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
FIMO	101	99	89	90	166	161	165
FCO	1 262	298	280	508	828	961	622
Passerelle	-	-	-	-	80	96	93
Ensemble	1 363	397	369	598	1 074	1 218	880

Unité : nombre de titres délivrés à l'issue des formations (hors attestations FIMO délivrées par équivalence)

FIMO : Formation Initiale Minimum Obligatoire - FCO : Formation Continue Obligatoire

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

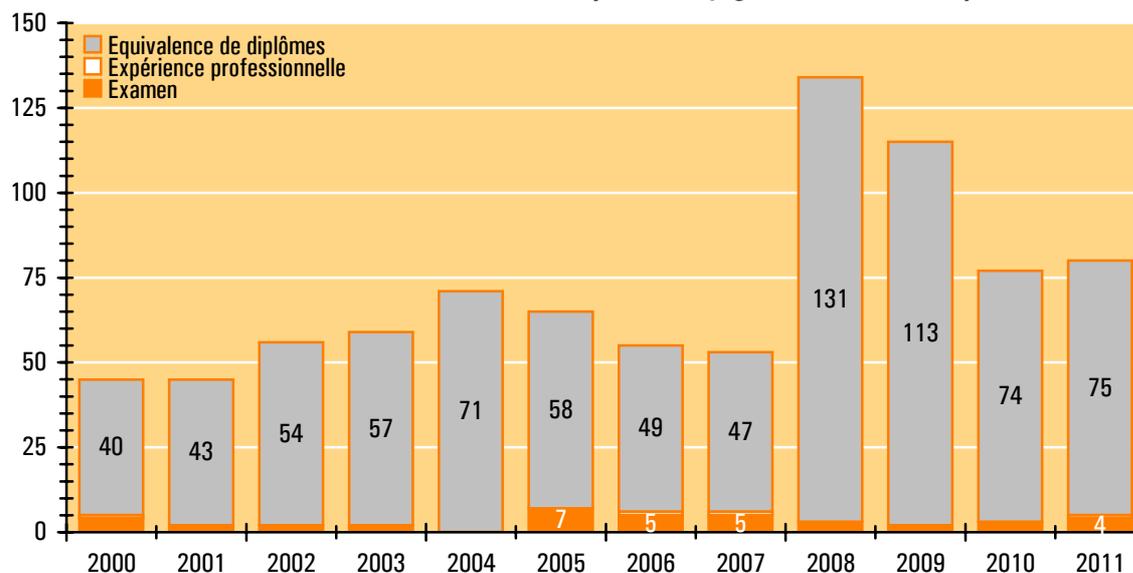
Ventilation des attestations de capacité professionnelle "Voyageurs" par voies de délivrance

	2009		2010		2011	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	10	20 %	13	23 %	10	40 %
Expérience professionnelle	-	-	-	-	10	10 %
Equivalence de diplômes	124	91 %	89	83 %	90	83 %
Total	134	86 %	102	75 %	110	73 %

Attestation : est exigée indépendamment de la taille des véhicules utilisées (il n'existe pas de justificatif pour le transport léger de personnes).

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Délivrance des attestations de capacité "Voyageurs" (nombre de reçus)



Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Régimes dérogatoires à l'attestation de capacité professionnelle "Voyageurs"

La réglementation relative au transport routier de personnes distingue quatre types de dispense d'attestation :

- les particuliers ou associations palliant, avec un seul véhicule léger (c'est à dire de moins de dix places), les carences du transport public, dans le cadre d'une convention avec une autorité organisatrice,
- les entreprises autorisées à utiliser un seul véhicule léger dans le cadre d'une activité de transport public de personnes accessoire à l'activité principale (taxi ou ambulancier exécutant du transport scolaire conventionné ou du transport à la demande en zone rurale, transporteur de marchandises faisant du ramassage de personnel, ...),
- les régies communales ou intercommunales sous réserve de n'utiliser que deux véhicules au maximum,
- les entreprises de «petits trains routiers» exerçant dans des villes touristiques.

L'Observatoire social régional des transports des Pays de la Loire

Pourquoi : L'Observatoire social régional des transports (O.S.R.T.) est une structure informelle, composée des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers de marchandises et de personnes. Mis en place en 1994 lors du contrat de progrès dans le transport routier de marchandises, l'O.S.R.T. a élargi son action au transport routier de personnes à la demande des partenaires locaux.

Quoi : L'O.S.R.T. est un groupe qui se réunit périodiquement, et en tant que de besoin. La décision de la réunion est prise par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il est constitué des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers. Ses moyens sont ceux que veulent bien y mettre ses partenaires. Son secrétariat est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Comment : L'O.S.R.T. s'appuie sur des informations fiables et objectives recueillies par ses partenaires afin d'alimenter le débat et la réflexion, et ceci dans le respect des compétences réciproques. Ce n'est donc pas un organe de décision.
Des indicateurs sont ainsi collectés pour assurer la connaissance et le suivi de la situation sociale dans les transports routiers.
Une coordination est assurée entre l'O.S.R.T. Pays de la Loire et l'Observatoire National du Social.

Avec qui : L'O.S.R.T. est constitué en Comité Directeur avec :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- les syndicats professionnels (F.N.T.R. , T.L.F., UNOSTRA, F.N.T.V. et OTRE) ;
- les syndicats de salariés (C.F.D.T., F.O., C.G.T. et F.N.C.R.) ;
- les organismes de formation agréés (A.F.T., PROMOTRANS, A.F.P.A., ...).

Il peut s'associer à d'autres organismes, faire participer des experts, sous réserve de l'accord de ses membres.

Compétences des partenaires au sein de l'O.S.R.T. :

- DREAL (contrôle du respect des réglementations hors celles relatives au code du travail, ...) ;
- DIRECCTE (emploi et formation professionnelle, contrôle du respect des réglementations notamment celles relatives au code du travail) ;
- Syndicats professionnels (défense des intérêts de la Profession) ;
- Syndicats de salariés (défense des intérêts des salariés) ;
- Organismes de formation agréés (formations assurées selon des règles et orientations fixées par la Profession et l'Etat).

Pour en savoir plus

La collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports font partie du champ d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette mission s'effectue au travers de trois grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Actualisée quatre fois par an, cette note présente l'évolution récente des principaux indicateurs conjoncturels du secteur des transports en Pays de la Loire. Les dates de publication sont les suivantes : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre de chaque année.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-de-conjoncture-a536.html>



2. Des bilans thématiques annuels

Ces recueils présentent, sous forme de tableaux, de graphiques ou de cartes commentés, les principaux résultats statistiques annuels portant sur les transports de marchandises et de voyageurs en Pays de la Loire. Chaque numéro est relatif à une thématique donnée du secteur des transports.

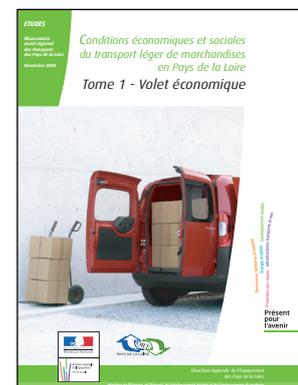
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/rapports-thematiques-annuels-sur-a564.html>



3. Les publications de l'Observatoire social régional des transports

L'O.S.R.T. des Pays de la Loire a pour but de favoriser la concertation et le dialogue social dans le secteur des transports routiers, en particulier dans les métiers de la conduite. Ses publications (tableaux de bord annuels, études thématiques) visent à améliorer la connaissance et le suivi de la situation sociale du secteur.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-social-regional-des-r580.html>



Contact :

Denis DOUILLARD – DREAL Pays de la Loire

 denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

 02 72 74 74 51

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
5, rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES Cedex 2
Tél. 02 72 74 73 00

Réalisation et mise en forme :
Denis Douillard
denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

Photo (première de couverture) :
Irisbus

Tableau de bord du social

Transports routiers de voyageurs

Observatoire social
régional des transports
des Pays de la Loire

Directeur
de la publication :
Hubert Ferry-Wilczek

ISSN : 2115-9998

© DREAL 2012